

Lettre du Maire

INFORMATIONS MUNICIPALES - SPÉCIAL COVID 19 - mai 2020

Une mobilisation municipale au service de tous

Chers habitants,

Depuis le 15 mars dernier, nous traversons une **période inédite** qui nous impose de nombreuses contraintes et qui soulève de multiples questions pour demain.

Avant tout, je souhaite **saluer votre civisme** car, globalement, les consignes de confinement, de déplacement à minima et de respect des gestes barrières ont été **respectées** par une immense majorité d'entre vous.

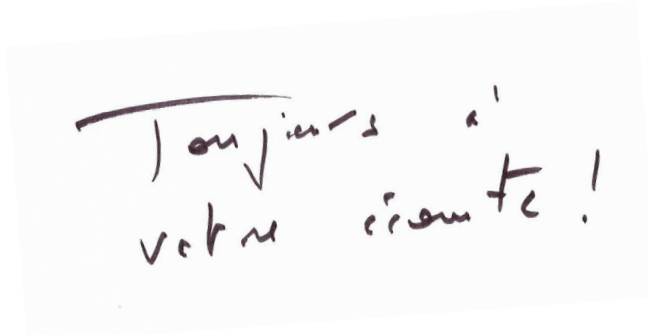
Depuis le début de la crise sanitaire, la **Municipalité s'active pour rester à votre service** (astreinte état civil et urbanisme, accueil téléphonique, traitement des dossiers en télétravail, audiences des élus par téléphone, entretien des espaces verts, cellule d'entraide pour les aînés...) en observant rigoureusement les consignes gouvernementales et préfectorales qui évoluent tous les jours.

Il y a quelques jours, le Président de la République et le Premier Ministre ont fixé le cap du 11 mai pour engager le « déconfinement » si les indicateurs sanitaires sont satisfaisants. Quelles que soient les décisions prises, **il ne faut pas relâcher nos efforts et, au-delà de cette date, il faudra redoubler de vigilance dans la reprise de nos activités respectives** pour éviter un nouveau pic épidémique qui serait très préjudiciable sur les plans économiques et sociaux.

Dans ce contexte, nous restons à votre écoute pour vous accompagner et c'est dans cette optique que nous avons également lancé l'**opération « 1 masque 1 Prêmesquois »** en collaboration avec l'association prêmesquoise **Rendez-Vous Nature et Fleurs**. En plus des initiatives de l'Etat et du Conseil Régional, il nous semblait fondamental de vous doter de cette protection qui va devenir essentielle dans nos vies. **Je salue chaleureusement les bénévoles qui s'engagent quotidiennement pour tenir les délais et réussir ce**

beau projet solidaire au service de la protection sanitaire de toutes et tous.

Merci pour la bonne prise en compte des informations de cette lettre du Maire. Vous pouvez compter sur la complète **disponibilité de l'équipe municipale**. D'ici là, **restez chez vous et prenez soin de vous et de vos proches !**



Yvan HUTCHINSON

Maire de Prêmesques

Conseiller Métropole Européenne de Lille

Conseiller Régional Hauts-de-France

COMMENT RÉCUPÉRER VOS MASQUES « BARRIÈRES » ?

Face à l'épidémie et afin de préparer le déconfinement, la commune continue de se mobiliser.

Après une première opération de confection de masques à l'initiative de quelques bénévoles, une seconde opération plus vaste de fabrication de masques lavables s'est mise en place sous la houlette de l'atelier couture de l'association prêmesquoise **Rendez-Vous Nature et Fleurs**.

Les matériaux nécessaires à leur fabrication ont été fournis par la mairie et financés par une entreprise prêmesquoise. Vous pouvez encore déposer une demande de masques en complétant le formulaire en ligne : <https://urlz.fr/ctSo> (disponible sur le site Internet de la ville).

Ils sont confectionnés selon le modèle proposé par l'AFNOR.

Nous tenons à remercier chaleureusement l'Association Rendez-Vous Nature et Fleurs et les nombreux bénévoles qui se sont engagés dans cette opération citoyenne.

RETRAIT DES MASQUES : une seule personne par foyer sera autorisée à retirer les masques selon le planning ci-dessous, sur présentation d'un justificatif de domicile.

Cette distribution est réservée aux personnes ayant commandé leurs masques avant le 6 mai. Les demandes faites après cette date feront l'objet d'une seconde distribution.

Ils seront gratuits. Cependant, il vous sera possible de faire un don en faveur de l'association Rendez-Vous Nature et Fleurs qui pourra en faire bénéficier d'autres associations caritatives.

Retrait samedi 9 mai	Salle Saint-Laurent	Club House du stade H. Turpin
9h - 10h	Allée Marguerite de Flandre	rue Roger Lecerf n° 1 à 300
10h - 11h	Domaine du Vieux Chêne Résidence du Couvent Square du Mont Boisé	rue Roger Lecerf n° 301 à 450
11h - 12h	Domaine du Haut Buisson Domaine du Haut Vallon	rue Roger Lecerf n° 451 à 2000
14h - 15h	Domaine de la Ferme n° 1 à 30	rue de la Bleue n° 1 à 800
15h - 16h	Domaine de la Ferme n° 31 à 60 Allée Jacques de Gavre Clos des Charmilles	rue de la Bleue n° 801 à 3000
16h - 17h	Domaine du Val Saint Aubert	Allée de Sénarmont rue Gabriel Péri
17h - 18h	rue des Ecoles rue de l'Egalité rue du Couvent	Allée Pierre de Rosimbos Cité du Réduit

Retrait dimanche 10 mai	Salle Saint-Laurent	Club House du stade H. Turpin
9h - 10h	rue Charles de Gaulle n° 1 à 900	rue des Pyrénées
10h - 11h	rue Charles de Gaulle n° 901 à 2500	rue de la Coeuillerie
11h - 12h	Route Nationale Place Jean-Baptiste Lebas	rue des Alpes
14h - 15h	rue du Retour n° 1 à 900	rue des Lilas
15h - 16h	rue du Retour n° 901 à 1600 Domaine du Bois Joli	rue du Jura rue de Verdun Rue Robert Schuman
16h - 17h	rue Louis Pasteur	

UTILISATION ET NETTOYAGE DES MASQUES « BARRIÈRES »

Laver systématiquement le masque avant la 1^{ère} utilisation et après chaque utilisation de maximum 4 heures.

Comment mettre son masque ?

Pour être efficace, ce masque doit être correctement utilisé. Pour cela, il est recommandé de le porter sur une peau nue (c'est-à-dire, sans présence des cheveux au contact avec la peau de l'utilisateur et, pour certaines personnes, une peau rasée) et de respecter les étapes suivantes :



Comment retirer son masque ?

Pour ne pas être contaminé lors du retrait du masque, il doit être correctement retiré et isolé pour être lavé. Pour cela, il est recommandé de :



Comment laver et sécher son masque ?

Il convient d'éviter tout contact entre un masque barrière souillé (à laver) et des articles vestimentaires propres. **La personne chargée du lavage devra se protéger pour manipuler les masques souillés. L'utilisation d'adoucissant n'est pas préconisée.**

Le cycle de lavage doit être de **30 minutes minimum avec une température de lavage de 60°C.**

Il est recommandé un **séchage complet du masque dans un délai inférieur à deux heures après le lavage.** Les masques doivent être **séchés complètement** (c'est-à-dire toutes les couches à cœur), voire sur-séchés. L'utilisation du sèche-linge est fortement conseillée.

Les masques sont **lavables 20 à 30 fois.**

Attention : En cas de détérioration du masque (moindre ajustement, déformation, usure, etc.), il doit être jeté.

INFORMATION ÉCOLE

Nous travaillons en étroite collaboration avec l'équipe enseignante pour organiser **une rentrée le jeudi 14 mai conforme au protocole sanitaire national.**

Nous pourrions communiquer sur l'organisation future après le conseil d'école qui aura lieu le 7 mai.

Chaque famille sera prévenue individuellement par mail et toutes les informations seront sur le site de la commune le 8 mai : www.ville-premesques.fr

BESOIN D'UN COUP DE MAIN POUR FAIRE VOS COURSES ?

Depuis le début du confinement, la municipalité ainsi qu'un **groupe de bénévoles prêmesquois s'est formé et appelle régulièrement les seniors** de notre commune pour maintenir un lien social, s'assurer que tout va bien et faire leurs courses en cas de besoin. **Bravo et un immense MERCI à tous ces bénévoles** qui se sont mis au service de la population !

SOLIDARITÉ COVID-19



CÉRÉMONIE DU 8 MAI ... AUTREMENT

La situation sanitaire et les mesures de confinement **ne permettent pas de tenir les cérémonies dans leur format habituel avec le public.**

Un simple dépôt de gerbe sera effectué sans public conformément aux consignes préfectorales.

Vous êtes invités à vous associer en pavoisant vos façades, fenêtres ou jardins aux couleurs nationales le 8 mai.



ÉVÈNEMENTS ANNULÉS



Même si le 11 mai sonne la fin du confinement, il n'est pas synonyme du retour à une vie « normale ». Le Président de la République nous demande de limiter les regroupements de personnes. Par conséquent, les festivités municipales et associatives des prochaines semaines n'auront pas lieu :

- cérémonie de remise des médailles du travail,
- cérémonie commémorative du 8 mai 1945,
- braderies,
- ducasse,
- fête de la Musique,
- kermesse de l'école,
- les diverses représentations et cérémonies de fin de saison des associations
- Base en Fête,
- cérémonie du 14 Juillet.

COLLECTE : DÉCHETS RECYCLABLES

Collecte des DÉCHETS - ESTERRA



Lundi 11 mai
prochaine collecte
des déchets
recyclables

Prêmesques

Depuis le début du confinement, la collecte des déchets recyclables (papier, carton, plastiques, verre...) a été fortement perturbée. Le prochain ramassage par Esterra de ces

déchets se déroulera **le lundi 11 mai**. Merci de sortir vos poubelles la veille.

RÉOUVERTURE PROGRESSIVE DES DÉCHÈTERIES



Quand ?

A partir du 4 mai : le lundi de 9h à 18h. Du mardi au samedi de 7h30 à 18h. Le dimanche 8h à 13h.

Lors des jours pairs, seuls les véhicules dont la plaque d'immatriculation se terminant par un chiffre pair sont autorisés. Même principe pour les jours impairs.

Qui ?

Uniquement les particuliers.

Quoi ?

Volume apporté inférieur à 2m³

Flux acceptés :

- Bois (pas de meuble)
- Cartons
- Déchets verts
- Gravats

Les contenants de vos déchets type sacs en plastique devront être vidés et emportés chez vous. Encombrants non acceptés.

Retrouvez plus d'informations sur le site : www.esterra.fr

Écrire au maire : mairie.premesques@outlook.fr